

Multipliez les défenseurs de l'Eglise. — C'est ce mot du Vicaire de Jésus-Christ qui le porta à créer dans Ottawa une Université catholique, et à y attirer les multiples familles religieuses, dont les maisons composent aujourd'hui comme une ceinture à sa ville épiscopale.

Mais s'il acceptait volontiers les religieux, il mettait presque toujours une condition à leur entrée sur le territoire soumis à sa juridiction : c'est qu'ils y installeraient leurs maisons d'études.

Par cette clause, à laquelle il tenait tant, il voulait obéir à la direction pontificale, qui avait fait naître en son esprit, une conception magnifique : grouper les forces de l'Eglise dans la capitale du pays à côté du centre des affaires et des préoccupations politiques, de sorte que près du siège du gouvernement, entouré de tous les édifices qui abritent les grands services administratifs de l'Etat, l'Eglise pût présenter des demeures religieuses, asiles sacrés de la prière et du labeur pour les intérêts du catholicisme.

Il comprenait que chacune de ces maisons, avec des étudiants et des professeurs, serait un foyer de vie intellectuelle ; que leur voisinage établirait nécessairement entre elles des relations qui activeraient la haute culture des sciences ecclésiastiques, y créeraient, avec le temps, un milieu vivant dont la bienfaisante influence, après s'être exercée d'abord sur l'esprit des législateurs, rayonnerait, au loin, sur le pays tout entier, par une diffusion plus large et plus profonde des principes catholiques. Ces principes mieux connus, pensait-il, seraient appréciés des vrais hommes politiques, qui ne gouvernent pas par les expédients de la ruse, ou l'habileté de toutes les capitulations, mais qui ne travaillent qu'à faire prévaloir, par une sage application, les éternels principes de la justice et de la vérité, ainsi que le respect inviolable du droit de Dieu et de la conscience chrétienne. *Justitia elevat gentem* (1). La justice est le granit sur lequel s'édifie la grandeur des peuples.

Monseigneur Duhamel comptait encore sur l'influence morale qui résulterait de ces fondations.

Il croyait bon de donner un exemple réconfortant à ces hommes des sphères élevées, trop souvent exposés à la tentation de ne poursuivre que leurs intérêts personnels, et d'abu-

(1) Prov. 14-34.